

Mariette Sineau, *Femmes et pouvoir sous la V^e République. De l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 324 p.

Armelle Le Bras-Chopard

Cette seconde édition de l'ouvrage de Mariette Sineau (paru en 2001 sous le titre *Profession : femme politique. Sexe et pouvoir sous la V^e République*) est considérablement augmentée (environ la moitié du volume). Actualisée, elle offre une vue d'ensemble sur l'inclusion des femmes dans la sphère politique depuis le début de la V^e République jusqu'à aujourd'hui. La période est divisée en deux parties : il y a un avant et un après 1997, date où précisément, avec l'arrivée de Lionel Jospin comme Premier ministre de cohabitation, l'Histoire semble s'accélérer en ce qui concerne l'accession des femmes à des postes politiques : l'une d'elles, Ségolène Royal sera même présente au second tour de l'élection présidentielle de 2007. Sont questionnés pour évaluer changements ou continuités, les institutions, le mode de scrutin, le cumul des mandats, le rôle prépondérant des partis mais aussi la personnalité des hommes politiques susceptibles de freiner ou de favoriser l'accès des femmes au pouvoir, et l'évolution de la société elle-même.

L'analyse se situe à tous les niveaux de responsabilité : les exécutifs (locaux et le gouvernement) et les assemblées : de la commune à l'Assemblée nationale et au Sénat en passant par les conseils régionaux et les conseils généraux sans oublier le parlement européen. La progression, en tout état de cause modeste, du nombre de femmes à ces différents postes depuis 1958, est loin d'être linéaire. Elle est faite de ruptures et même de régressions. Ainsi lorsqu'aux débuts de la V^e République, l'Assemblée nationale comprend moins de députées que dans la chambre basse du régime précédent. « Un pas en avant, deux pas en arrière », note Mariette Sineau : un taux record de femmes dans le gouvernement Juppé en 1995... et la majorité des « juppettes » renvoyées quelques mois plus tard dans leur foyer ; la disparition d'un ministère dédié aux droits des femmes ou, malgré la promesse d'un gouvernement paritaire faite par le candidat Sarkozy à la présidence de la République en 2007, la forte diminution des femmes ministres au fur et à mesure de la succession des gouvernements Fillon, pour ne citer que ces exemples.

Le recul le plus éclatant apparaît dans la récente réforme des collectivités territoriales qui, par le double jeu du mode de scrutin (uninominal, moins favorable aux femmes) et du cumul du mandat de conseiller régional et cantonal, réduira considérablement dans l'avenir (2014) la chance pour des femmes d'être élues. Les lois dites « sur la parité » constituent, certes, une avancée notoire mais qui ne se traduit pas de façon uniforme selon les institutions. Grâce au scrutin de liste et à l'alternance obligatoire sur chacune d'elles de candidats de l'un et l'autre sexe, les femmes ont profité de ce régime électoral : le nombre de conseillères municipales a considérablement augmenté et les femmes sont quasiment à parité dans les conseils régionaux et,

depuis la réforme de 2007, dans les exécutifs locaux. Mais leur score à l'Assemblée nationale (élue au scrutin majoritaire) reste minimal, notamment en raison du détournement des lois sur la « parité » : les partis ont préféré ne pas présenter la moitié requise de candidates quitte à voir diminuer, en manière de sanction, leur dotation financière, ou les envoyer dans des circonscriptions perdues d'avance. Le conseil général malgré l'invention du ticket titulaire/suppléant de sexes différents (c'est-à-dire, de fait, un homme titulaire une femme « remplaçante »), reste la lanterne rouge, certaines de ces assemblées départementales s'étant même trouvées dépourvues de femmes et peu d'entre elles présidant cette instance.

Au-delà des chiffres et pourcentages restitués dans des tableaux présentés en annexes, Mariette Sineau s'interroge sur la nature des fonctions occupées par ces femmes, des « *happy few* », et observe une ségrégation verticale et horizontale entre les deux sexes. Dans la répartition des domaines où œuvrent les politiques, les femmes se retrouvent le plus souvent dans le social, l'éducatif, le culturel tandis que les hommes sont aux finances, à l'emploi, même si la dernière décennie a vu, au gouvernement, des femmes accéder à des postes régaliens (Justice, Économie, Défense, Intérieur, Affaires étrangères...). Sur le plan hiérarchique, les hommes se réservent les plus hauts postes et peu de femmes se trouvent à la tête d'un exécutif : 14 % sont maires, mais deux femmes sont présidentes de conseil régional, cinq sont présidentes de conseil général et une seule (Martine Aubry) est à la tête d'une communauté urbaine. Leur présence relativement récente au gouvernement ne doit pas faire illusion : elles sont choisies par le chef de l'État ou, en période de cohabitation, par le Premier ministre, des hommes, et donc par le fait du Prince. D'où l'importance de la personnalité du président de la République : le général de Gaulle est franchement défavorable à l'entrée des femmes en politique tandis que François Mitterrand nomme Édith Cresson à la tête du gouvernement ; et, en ce qui concerne les chefs de gouvernement, *backlash* pour les femmes avec Édouard Balladur (RPR) sous la présidence du socialiste François Mitterrand et avancées historiques avec Lionel Jospin (PS) sous celle du gaulliste Jacques Chirac.

Mariette Sineau insiste sur ce paradoxe, véritable spécificité française, qui fait que les femmes sont plus généralement nommées qu'élues, l'écart étant manifeste entre leur proportion dans un gouvernement et leur pourcentage à l'Assemblée nationale : en 2011, « la proportion de femmes ministres dépasse le tiers quand celle des femmes députées reste en deçà des 20 % et n'a jamais atteint ce seuil depuis les débuts de la Cinquième République » (p. 261) ; il s'agit bien, écrit Mariette Sineau, d'une « féminisation par le haut », bien différente de la pratique de la plupart des pays voisins. L'origine du pouvoir reste masculine et il y a une contradiction entre l'idée d'universalité et la mise à l'écart des femmes de la scène publique, l'universel restant alors implicitement pensé au masculin. Au point que les femmes politiques elles-mêmes peuvent être tentées de se couler dans ce modèle, en pratiquant par exemple, bien qu'à un moindre degré, le cumul des mandats. Contradiction encore entre l'élévation du niveau scolaire des filles et leur entrée massive sur le marché du travail (ce qui devrait évacuer définitivement l'accusation d'« incompétence ») et la faible part féminine dans le monde politique (le fossé est particulièrement manifeste sous les présidences du général de Gaulle et de Pompidou). Écart devenu flagrant entre l'attitude encore réservée, même si ce n'est plus aussi ouvertement, des hommes politiques vis-à-vis de la participation des femmes au pouvoir (et crainte d'en être « chassés ») et les aspirations d'une société qui, après avoir été réticente à cette

participation, y est aujourd'hui majoritairement favorable. Les féministes, elles-mêmes, d'abord « plus préoccupées de revendiquer les droits afférents au corps que d'exiger des partis une plus juste place dans les institutions » (p. 40), se remobilisent dans les années 1990 autour du projet paritaire. Et les hommes politiques sont obligés de tenir compte de cette évolution de l'opinion publique quitte à ne pas tenir les promesses faites quand ils étaient candidats, à détourner ou ne pas appliquer des lois existantes.

Par là même, à côté d'éléments institutionnels, politiques et partisans, Mariette Sineau donne chair à son propos en attribuant aux individus et à leurs caractères respectifs, un rôle non négligeable dans les résistances aux réformes ou au contraire dans leur promotion, qui feraient des femmes des citoyennes à part entière, électrices mais aussi éligibles, gouvernées et gouvernant. Particulièrement vivants sont, d'autre part, les portraits de femmes politiques dont la carrière est retracée et qui illustrent la difficulté pour celles-ci à parvenir à s'introduire et à exister dans un milieu majoritairement masculin.

Mariette Sineau conclut que « les promesses d'égalité incluses dans l'idée, neuve, de "parité" ont été inégalement accomplies » (p. 261) et doute que « la progression des femmes dans la "course" aux mandats se poursuivra de façon linéaire » (p. 255). Qu'en sera-t-il après les prochaines échéances électorales de 2012 ? Combien de femmes et à quelles fonctions au gouvernement et à l'Assemblée nationale ? L'ouvrage de Mariette Sineau donne les clés qui permettront d'appréhender la nouvelle situation en la replaçant dans le contexte plus large de l'ensemble de la V^e République.